

# Plan directeur du quartier de la Cité-Universitaire

## ORIENTATION ET OBJECTIFS

Juillet 2008

### Mon quartier tel que je le vois dans l'avenir

Ce quartier central, animé et multiculturel, à fort potentiel attractif, bénéficie d'importants pôles de services, de commerces et d'emplois. Ceux-ci sont accessibles aux résidants, travailleurs et étudiants qui y trouvent une qualité de vie urbaine exceptionnelle.

Les nombreux sentiers pédestres et cyclistes utilitaires qui parcourent tout le quartier, reliant les différents secteurs et les pôles d'affaires et de services, procurent aux résidants une réelle alternative à l'utilisation de l'automobile.

L'avenue Myrand, la principale rue commerciale du quartier, propose avec ses cafés et restaurants, ses fêtes et son noyau institutionnel, un milieu animé, coloré par le multiculturalisme du quartier.

## ÉCONOMIE ET HABITAT

### ORIENTATION 1 :

Développer des noyaux de services de proximité conviviaux et offrant une offre commerciale diversifiée.

### Objectifs :

- 1.1 Planifier le développement de l'avenue Myrand.
- 1.2 Encadrer la revitalisation du secteur Notre-Dame-de-Foy en fonction d'une stratégie globale (Vieux-Village).
- 1.3 Améliorer l'aménagement urbain des zones commerciales prioritaires.

## **ORIENTATION 2 :**

Améliorer le cadre de vie des citoyens dans le centre majeur d'activités (CMA).

### **Objectifs :**

- 2.1 Aménager le domaine public de façon conviviale.
- 2.2 Relier les lieux publics et les pôles commerciaux les uns aux autres.
- 2.3 Organiser la circulation des piétons et des cyclistes.

## **ORIENTATION 3 :**

Favoriser une offre diversifiée de logements de qualité.

### **Objectifs :**

- 3.1 Contrôler la location de chambres dans les résidences et dans les maisons de chambres.
- 3.2 Favoriser le maintien du nombre de logements locatifs et abordables.
- 3.3 Favoriser une mixité sociale dans le quartier.

## **ARCHITECTURE ET AMÉNAGEMENT URBAIN**

### **ORIENTATION 4 :**

Améliorer la qualité de l'architecture et de l'aménagement urbain.

### **Objectifs :**

- 4.1 Intégrer le campus universitaire au quartier en favorisant le parachèvement de la trame de rues en relation avec la trame urbaine notamment par une ouverture sur l'avenue Myrand donnant accès aux piétons et aux cyclistes.
- 4.2 Réaménager le boulevard Laurier et le chemin Sainte-Foy afin de les rendre plus conviviaux pour les piétons et les cyclistes.
- 4.3 Redévelopper le secteur Saint-Denys en privilégiant une architecture novatrice et contemporaine.
- 4.4 Reconfigurer l'extrémité sud du boulevard Robert-Bourassa en boulevard urbain.
- 4.5 Mettre en valeur l'axe Laurier et les autres artères du quartier.
- 4.6 Encadrer la densification au sein du centre majeur d'activités (CMA) et de ses environs dans un souci particulier de qualité et d'innovation architecturale.

## **ORIENTATION 5 :**

Protéger et mettre en valeur le patrimoine.

### **Objectifs :**

- 5.1 Protéger et mettre en valeur les perspectives visuelles remarquables sur les Laurentides.
- 5.2 Poursuivre la mise en valeur du secteur du site de la Visitation.
- 5.3 Soutenir la protection et la mise en valeur des propriétés privées présentant un intérêt patrimonial.

## **ENVIRONNEMENT ET ESPACES VERTS**

## **ORIENTATION 6 :**

Protéger et consolider le couvert végétal.

### **Objectifs :**

- 6.1 Favoriser la plantation d'arbres et d'arbustes le long des rues et des artères.
- 6.2 Protéger et mettre en valeur le milieu naturel du coteau Sainte-Geneviève.
- 6.3 Mettre en valeur les espaces verts publics et privés.
- 6.4 Protéger et mettre en valeur le boisé Saint-Denys.

## **ORIENTATION 7 :**

Atténuer le bruit.

### **Objectifs :**

- 7.1 Prévoir des mesures pour diminuer le bruit pouvant provenir des activités du parc industriel ou du flux de circulation sur les autoroutes.

## **ORIENTATION 8 :**

Poursuivre les efforts des citoyens pour le recyclage.

### **Objectifs :**

- 8.1 Équiper les parcs et les espaces publics de contenants pour le recyclage.

## **GESTION DES DÉPLACEMENTS**

### **ORIENTATION 9 :**

Favoriser les modes de transport alternatifs à la voiture.

#### **Objectifs :**

- 9.1 Développer un concept de circulation interne au quartier où différents modes de transport seront prévus.
- 9.2 Améliorer les liens entre le quartier et les quartiers adjacents.

### **ORIENTATION 10 :**

Améliorer les conditions de déplacement des piétons et des cyclistes.

#### **Objectifs :**

- 10.1 Améliorer la fonctionnalité et la convivialité des traverses piétonnières avec feux.
- 10.2 Améliorer l'entretien et la sécurité des voies piétonnières et cyclables.

### **ORIENTATION 11 :**

Mettre en place des mesures d'apaisement de la circulation.

#### **Objectifs :**

- 11.1 Réaménager les intersections du boulevard Robert-Bourassa avec le chemin Sainte-Foy et avec le chemin des Quatre-Bourgeois. et réaménager l'intersection du chemin Sainte-Foy avec l'avenue Nérée-Tremblay.
- 11.2 Réduire la vitesse de la circulation sur certaines rues.
- 11.3 Mieux gérer l'utilisation des stationnements sur rue dans les secteurs problématiques.

### **ORIENTATION 12 :**

Rendre le transport en commun plus attrayant pour la population en améliorant la desserte du quartier et le confort des usagers.

#### **Objectifs :**

- 12.1 Bonifier la desserte du quartier par le transport en commun.
- 12.2 Aménager et améliorer les abribus.
- 12.3 Relier les arrêts d'autobus au réseau piétonnier et aux accès des pôles commerciaux et de service.

## **CULTURE, LOISIRS ET VIE DE QUARTIER**

### **ORIENTATION 13 :**

Diversifier et promouvoir l'offre de loisirs afin de mieux répondre aux besoins des différentes clientèles.

#### **Objectifs :**

- 13.1 Connaître les besoins des citoyens en matière de culture, de loisirs et de vie communautaire.
- 13.2 Soutenir les organismes de loisirs et les organismes communautaires.
- 13.3 Améliorer l'offre d'équipements de loisirs.
- 13.4 Augmenter, diversifier et promouvoir l'offre d'activités.

### **ORIENTATION 14 :**

Faire du conseil de quartier un lieu d'échanges pour les citoyens.

#### **Objectifs :**

- 14.1 Prendre le pouls du quartier.
- 14.2 Garder un lien avec les organismes du milieu.

## **ENCADRER LE DÉVELOPPEMENT DU QUARTIER DE LA CITÉ-UNIVERSITAIRE**

### **ENJEUX PRIORITAIRES À CONSIDÉRER**

#### **1. La consolidation et le développement du centre majeur d'activité (CMA)**

Localisé au cœur du quartier, le pôle d'affaires de Sainte-Foy (Université Laval, centres de recherche, immeubles à bureaux, centres commerciaux et hôtels) revêt une importance primordiale au sein de l'arrondissement, tant du point de vue économique que de son rôle structurant. Il importe de le renforcer et de le promouvoir en consolidant et en poursuivant son développement ainsi que la mise en valeur du milieu.

Afin de créer un cadre de vie intéressant, il importe de favoriser la densification aux abords des artères et des espaces publics et, lorsque c'est possible, en privilégiant le recyclage des bâtiments ou l'insertion dans le cadre bâti existant.

## **2. La mise en valeur des noyaux de services de proximité**

La vitalité commerciale du quartier dépend du maintien des noyaux de commerces et de services de proximité.

L'avenue Myrand demeure l'une des plus importantes rues d'ambiance de l'arrondissement. Il faudra consolider ce secteur au cœur de la vie du quartier, en protégeant ses caractéristiques architecturales et en valorisant son potentiel commercial et d'animation, en plus de proposer un parcours piétonnier et cycliste sécuritaire et attrayant.

Le chemin Sainte-Foy, avec ses caractéristiques architecturales et paysagères particulières, possède un important potentiel à valoriser. Ponctué de noyaux de services de proximité tout au long de son parcours, il faudra assurer une meilleure intégration architecturale et paysagère de ces importants lieux de destination pour la population locale, ainsi qu'une meilleure sécurité pour l'ensemble des usagers de la route, qu'ils soient piétons, cyclistes ou automobilistes.

## **3. La consolidation et la diversification de l'offre en matière de logements**

À deux pas d'un pôle majeur de services et d'emplois et bien desservis par le réseau de transport public, les secteurs résidentiels adjacents au centre majeur d'activité possèdent un potentiel extraordinaire pour offrir aux résidents un milieu de vie citadin de qualité. La densification et la diversification des types d'habitation dans ces secteurs permettraient d'attirer une clientèle variée tout en favorisant les transports publics.

Aussi, la volonté de la Ville d'autoriser l'ajout d'un logement aux résidences unifamiliales permettra de favoriser la densification douce et l'augmentation d'une offre de logements abordables dans le quartier.

## **4. L'intégration du campus de l'Université Laval au tissu urbain**

Avec l'ampleur des développements projetés sur les terrains de l'Université Laval, il faut s'assurer que les projets s'intègrent davantage au tissu urbain du quartier environnant.

## **5. La mise en valeur du Vieux-Village et du noyau de Notre-Dame-de-Foy**

Le secteur du Vieux-Village constitue le berceau du développement de Sainte-Foy. La présence du site historique de l'église Notre-Dame-de-Foy, à la croisée du chemin Sainte-Foy et de la route de l'Église, renforce son attrait. Aussi, le chemin Sainte-Foy, qui traverse le cœur de ce secteur, dispose d'un important capital paysager à consolider et à valoriser.

Compte tenu de son importance historique et patrimoniale et du potentiel qu'il recèle, ce secteur devrait faire l'objet d'une mise en valeur globale (organisationnelle, physique, économique et sociale). L'Arrondissement dispose de plusieurs outils réglementaires qui permettraient d'orienter et de contrôler le développement de ce secteur.

## **6. La protection et la mise en valeur des espaces verts et des paysages de proximité**

Grâce à la présence de plusieurs grandes propriétés (les boisés de l'Université Laval, le boisé Saint-Denys et le cimetière Notre-Dame-de-Belmont), le quartier possède encore quelques boisés urbains exceptionnels. Il importe à présent d'assurer la pérennité et la mise en valeur de ces milieux naturels par des outils réglementaires appropriés.

Aussi, certains parcs et espaces verts du quartier gagneraient à être mis davantage en valeur afin de favoriser un meilleur encadrement, faciliter une surveillance naturelle par certains aménagements, améliorer les accès et créer les liens avec les espaces publics environnants.

## **7. L'amélioration de la gestion de la circulation**

La proximité du quartier à d'importants pôles d'emplois et de services, doublés par la configuration particulière du réseau artérielle du quartier, génère une circulation importante sur les artères, mais aussi dans les rues résidentielles.

À proximité du centre majeur d'activité (CMA), le quartier est bien desservi par le Réseau de transport de la capitale (RTC). Cependant, des enquêtes ont relevé le manque de desserte pour les résidants dans les secteurs de Saint-Jean-Baptiste-De La Salle, des parcs industriels et autour de l'Université Laval.

## **8. La création d'un réseau piétonnier et cycliste utilitaire**

Les problèmes relatifs aux déplacements piétons doivent faire l'objet d'une attention particulière.

La concentration de la circulation sur quelques artères principales rend d'autant plus importante la continuité des parcours piétonniers le long de ces artères. On remarque à certains endroits l'absence de trottoirs ou de continuité des trottoirs et l'hiver, le manque de déneigement de certains trottoirs.

En ce qui a trait au réseau cyclable, il a été tracé dans certaines parties du quartier, notamment pour faciliter et sécuriser les parcours vers l'Université Laval. La piste a été aménagée le long du chemin des Quatre-Bourgeois et traverse l'Université Laval pour rejoindre la piste du boulevard Laurier qui se poursuit un peu plus vers l'est.

Il apparaît que ces voies sont insuffisantes pour combler les besoins des différents usagers du quartier qu'ils soient résidents, travailleurs ou étudiants, et que l'aménagement de voies cyclables longeant les principales artères demeurent essentiels pour assurer un réseau utilitaire.

## **9. La consolidation de l'offre de services communautaires et de loisirs**

Alors que la population du quartier est en croissance, en particulier chez les jeunes enfants, que la présence des personnes immigrantes est de plus en plus importante et que le vieillissement de la population se fait toujours sentir, il faudra revoir, en collaboration avec les organismes communautaires et de loisirs, l'offre en fonction des besoins des différentes clientèles.

Il importe notamment de redéfinir la vocation et le rayonnement des parcs du quartier, leur utilisation, et de mieux cibler les clientèles recherchées.